

**Procès-verbal d'évaluation et d'attribution pour
l'acquisition de fournitures, services et travaux**

Intitulé Région de Nouakchott



**Procès-verbal d'évaluation et d'attribution pour l'acquisition de
fournitures, services et travaux**

Procès-Verbal N° 13-2022

Objet:

Intitulé Réparation et entretien de Véhicules / Série 11-2022

Date : 23/03/2022

Procès-verbal d'attribution de marché

L'An Deux Mille Vingt-deux, le Vingt Trois Mars à 10h heures 45 minutes GMT, le Comité Interne des Achats Inférieurs au Seuil (CIAIS) de la Région de Nouakchott, s'est réuni dans les locaux de la Région de Nouakchott pour procéder à l'évaluation des offres reçues dans le cadre de la procédure d'appel à la concurrence (Consultation des Fournisseurs Série 11-2021) *Réparation et entretien de Véhicules*.

Etaient présents

M. Chaghaly Elhalouy Président par Intérim de la séance

Membres:

M. Abdoul Gélom Abdoulad V. chah

M. Moussa Mint Lehand Secrétaire

M. Oumar Dié

M. Aminata G

M. Oumar Dié est désigné Secrétaire de séance

Après avoir constaté que le quorum est atteint, le Président ouvre la séance et demande aux membres de procéder à l'examen des soumissions reçues suite au dépouillement de la consultation citée plus haut.

Il ressort de cet examen que :

- Les entreprises suivantes ont répondu dans les délais imposés :

- AMM

- TCS

- ETS MENAR

- Les offres ont été ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires suivants :

- Neant

- Neant

- Neant

- Un procès-verbal d'ouverture des plis a été dressé par le CIAIS. Il a été signé par l'ensemble des personnes présentes.

Le Comité a, par la suite, procédé à l'examen détaillé des offres.

1. Examen de la conformité des offres

Il consiste en la vérification de la conformité des éléments suivants :

- Soumission complétée et signée ;
- Délai de validité des offres ;

2. Qualification des soumissionnaires

L'élément justifiant la capacité du soumissionnaire à exécuter la commande est :

- Copies des attestations de livraison de fournitures similaires ou exécution de travaux au cours des trois dernières années, délivrées par les bénéficiaires.
- Le planning de livraison des fournitures ou d'exécution des travaux tenant lieu de délai contractuel d'exécution.

3. Conformité des fournitures,

Elle consiste à vérifier que toutes les fournitures, tous les travaux et services que le soumissionnaire se propose d'exécuter ou de livrer en exécution de la commande sont conformes aux spécifications du Devis Descriptif Quantitatif Estimatif (DDQE). Il s'agit des éléments suivants :

- Caractéristiques techniques des fournitures, à acquérir ;
- Prospectus ;
- etc.

N.B. : Toute offre ne remplissant pas ces critères sera rejetée.

A l'issue de cet examen, l'entreprisses suivante **AMM** a été retenue pour l'évaluation

- Car les autres offres ne repondent
- pas aux critères susmentionnés

Pour l'examen des points 1, 2 et 3, voir tableau n°1 en annexe.

4. Evaluation et comparaison des offres :

L'évaluation des offres va se faire sur la base des critères suivants :

- Vérifier que l'offre est complète (tous les éléments désignés au DDQE sont chiffrés), une offre ne présentant pas tous les éléments sera jugée non conforme

b) Corriger toute erreur de calcul :

- Lorsqu'il y a une différence entre les montants en chiffres et en lettres, le montant en lettres fera foi ;
- Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi ;

Les résultats de cette évaluation financière sont contenus dans le tableau n°2 en annexe.

Conclusion

Sur la base de l'évaluation des offres, le Comité a jugé l'offre de

..... AMM **Conforme**

aux exigences du dossier. Son offre d'un montant de

Quatre Cent Vingt Cinq Mille Cent quarante

(4.25140.....) MRU **TTC** est la moins disant et lui attribue par

conséquent le marché susmentionné.

Le classement des offres financière est contenu dans le tableau n°3.

Ce procès-verbal est un avis d'attribution provisoire et sera affiché au siège de la Région de Nouakchott.

Un délai de recours de trois (3) jours ouvrables est observé par la Comité.

Après l'épuisement de ce délai, l'attribution provisoire précitée devient définitive.

Le Président :

Chingaly El Mahjoub

Les membres :

Ahmedye El Mahjoub

Membre

Moussa Mint Lehmad

Membre

Dumas Galal

Membre

Aminata Lo

Membre

Oumar Diagne

Le Secrétaire de séance

Tableau n°1 : Examen de la conformité des offres et qualification du soumissionnaire

Documents à vérifier	Soumissionnaires		
	AMM	TCS	ETS MENAR
Soumission complétée et signée	F	F	F
DDQE complétée et signée	F	F	F
Délai de validité de l'offre	F	NF	NF
Copies des attestations de livraison de fournitures similaires de travaux au cours des trois dernières années, délivrées par les bénéficiaires.	F	NF	NF
Le planning de livraison des fournitures ou d'exécution des travaux	F	NF	NF

Lors de l'évaluation des offres, le tableau sera renseigné avec les abréviations ci-dessous :

- **F**=fourni ;
- **NF**=non fourni ;
- **FNC**=fourni non-conforme ;
- **SO**=sans objet ;

Tableau n°2 : Evaluation financière des offres

	Soumissionnaires		
	AMM	TCS	ETS MENAR
Montant de l'offre lu publiquement	425 140	446 600	462 840
Erreur de calcul			
Montant corrigé	425 140	446 600	462 840

Tableau n°3 : Classement des offres et attribution

Soumissionnaires	Montant de l'offre lu publiquement	Montant corrigé de l'offre	Rang	Attributaire
AMM	425 140	425 140	1 ^{er}	OK